

Le 1^{er} septembre 2010

A l'issue de la période des congés d'été, la rentrée sociale s'annonce sous des auspices particulièrement difficiles.

Le 6 juillet, l'Assemblée Nationale a adopté les orientations budgétaires 2011-2013, projet uniquement comptable qui se déclinera par des coupes claires dans la politique de l'emploi et par des mesures qui porteront atteinte à la cohésion sociale.

Dans le droit fil de cette politique de rigueur programmée, les perspectives économiques et sociales dans plusieurs secteurs d'activité du groupe THALES se révèlent également inquiétantes.

Enfin, cette rentrée sera marquée par la réforme des retraites dont les contours injustes et inefficaces justifient l'appel unitaire de 8 organisations syndicales de salariés à manifester le mardi 7 septembre. Face à ce projet sociétal, elles ont décidé de passer outre leurs divergences pour focaliser leurs actions contre l'essentiel, à savoir les injustices du projet gouvernemental.

Un budget qui taille largement dans les dépenses sociales

Pour passer d'un déficit budgétaire de 8 % en 2010 à 3 % en 2013, le ministre du Budget a fixé pour 2011, un plan d'économie de 40 milliards d'euros provenant à hauteur de 15 milliards de la fin des mesures de relance et de 7 milliards de la sphère sociale.

Les premières décisions d'application de ce plan viennent de tomber. Une nouvelle fois, le gouvernement multiplie les annonces de restrictions budgétaires sans cohérence, ni souci de cohésion sociale. Les premiers dégâts concernent le pouvoir d'achat et l'emploi des plus fragiles.

Ainsi, la décision d'arrêter les mesures sur l'emploi du plan de relance est incompréhensible et irresponsable car les effets de la crise se prolongeront en 2011 et au-delà.

La baisse du nombre de contrats aidés, ramenés de 400 000 à 340 000, et de leur subventionnement par l'Etat, va encore une fois pénaliser les chômeurs les plus éloignés de l'emploi. Dans la même veine, la diminution du soutien de l'aide à domicile jouera également contre l'emploi.

Le prélèvement de 300 millions d'euros sur le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels, au-delà du procédé scandaleux, va affaiblir l'effort de formation en

faveur des demandeurs d'emploi et des salariés les plus précaires.

Les restrictions budgétaires annoncées pour le service public de l'emploi (Pôle Emploi, missions locales, maisons de l'emploi...) se traduiront par une nouvelle dégradation du service rendu aux demandeurs d'emploi, et notamment des jeunes.

La volte face du gouvernement sur son projet de supprimer le cumul, pour les étudiants et les parents, de l'aide personnalisée au logement (APL) et de la demi-part fiscale pour enfant à charge est positive. Mais cette décision demeure insuffisante aux vues des différentes mesures programmées.

La maîtrise des dépenses publiques est, bien entendu, une nécessité. Encore faut-il qu'elle se réalise à partir d'une vision d'ensemble avec la justice sociale au cœur du projet.

Il n'y aura pas de rétablissement durable des comptes sans une vraie réforme de la fiscalité fondée sur une répartition équitable des efforts demandés aux citoyens. Les 30 millions d'euros « rendus » par le Ministère de l'économie à l'une des personnes les plus fortunées de France (Bettencourt) au titre du bouclier fiscal, montrent que nous en sommes malheureusement très éloignés.

Thales sous pression

Après une année délicate (changement d'actionnaire, arrivée d'une nouvelle direction, très nombreux départs, mode de management qui privilégie la recherche d'économies au déploiement des activités), le groupe Thales semble sortir du marasme à lire le discours simpliste du PDG du Groupe, dans le «Login to Thales» du mois de juillet. Il faut s'en réjouir ! Encore faut-il que cet apaisement résulte d'une adhésion à un projet et ne soit pas le fait d'une résignation générale, car les perspectives à deux ans s'annoncent particulièrement difficiles.

En effet, les deux principales puissances militaires de l'Europe, le Royaume-Uni et la France qui sont également les deux principaux clients de Thales, entrent, comme d'autres pays européens, dans une phase de tassement des budgets de défense. Alors que l'Asie et l'Amérique continuent de faire progresser leurs budgets militaires, la décline européenne n'est pas sans risque notamment en terme de décrochage technologique. Cette nouvelle conjoncture aura des effets sur l'évolution de notre Groupe : emplois, politique de recherche et développement, industrielle mais aussi périmètre des activités.

C'est dans cette logique de contraction du budget de la Défense que la Direction Générale de l'Armement (la DGA), rompant avec sa stratégie des années précédentes, a demandé aux dirigeants de Thales et de Safran de s'entendre sur des coopérations ou des échanges d'actifs (l'optique, les calculateurs, la génération électrique, la navigation inertielle,...).

Relayant la décision de Dassault, Luc VIGNERON a, à juste titre, rejeté les propositions de Safran. Mais ce qui peut apparaître, à première vue, comme une volonté farouche de défendre l'intégrité du Groupe n'est pas sans danger. En effet, pour forcer la main des deux industriels à se rapprocher, la DGA a décidé de suspendre (momentanément ?) certains programmes. Cette décision pénalise surtout Thales et commence à avoir un impact sur l'emploi dans certaines sociétés du Groupe.

En outre contrairement au passé, Thales ne semble plus avoir l'avantage sur Safran. La situation paraît même inversée du fait notamment du dynamisme dont fait preuve M. HERTEMAN (proposition d'achat de Zodiac).

Si la diminution du budget de la Défense rebat les cartes avec des reports de programmes, elle ouvre également un débat stratégique sur des activités telles que celle des « missiles ». Dans ce domaine, des regroupements pourraient être initiés par l'Etat.

A ces évolutions, s'ajoutent les difficultés rencontrées actuellement au sein de Thales Systèmes Aéroportés du fait de la mévente des Rafales et dans Thales 3S suite aux difficultés rencontrées sur plusieurs programmes de billettiques. Dans ces entreprises, des plans de réduction d'emplois sont projetés.

L'accroissement de la rentabilité étant l'alpha et l'oméga de la politique du Groupe (PROBASIS), d'autres entreprises pourraient également annoncer, au cours des prochains mois, une contraction des emplois. Des cessions d'activités ne sont pas non plus à exclure.

La CFDT Thales, au cours des derniers mois, particulièrement via les deux administrateurs salariés de Thales SA, a engagé plusieurs démarches auprès des différents acteurs : les deux principaux actionnaires de Thales (Etat et Dassault), la Direction ...

- **Pour faire part de l'inquiétude des salariés.**
- **Pour revendiquer une démarche plus globale en matière de construction d'une base industrielle et technologique de Défense française et européenne et plus généralement de politique industrielle.**

Alors que le chômage en France est à un niveau élevé, particulièrement le chômage de longue durée, il est du devoir des dirigeants de Thales de tout mettre en œuvre pour sécuriser l'emploi des salariés, éviter l'exclusion et la précarité.

Au cours des dernières années, à l'initiative particulièrement de la CFDT, des outils ont été construits pour affronter le plus sereinement possible les situations difficiles et éviter les drames. Face à une conjoncture économique encore plus tendue, il est indispensable de redoubler de vigilance pour une utilisation optimale de ces moyens et pour des mesures innovantes en terme de gestion de carrière en s'appuyant notamment sur la formation, le temps choisi, la territorialité,